

CHÂTENAY-EN-BRESSE ENVIRONNEMENT

# Des élèves paysagistes vont réaliser l'aménagement du parc du château

Une convention signée entre la municipalité et le Centre de formation des apprentis du département va permettre à des jeunes de travailler à l'embellissement de la commune.

La convention de partenariat signée pour l'année 2016-2017 entre la commune de Châtenoy-en-Bresse et le Centre de formation des apprentis (CFA) de Saône-et-Loire est une première. Signée par Alain Rousselot-Pailley, maire de la commune, Dominique Lotte, directeur du CFA de Saône-et-Loire, et Pierre Botheron, directeur de l'Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (Eplefpa) de Fontaines, elle a pour objet l'aménagement paysager de sites dans la commune. Elle concerne notamment des travaux paysagers qui seront réalisés dans le parc du château.

Au cours d'une réunion qui s'est tenue en mairie mercredi, Jérémy Pereira, formateur en BTS, et Jean-Luc Gautreau, formateur en CAP, brevet professionnel et bac pro, ont présenté à la municipalité le programme d'aménagement auquel



■ Les formateurs des apprentis et des membres de la municipalité se sont rencontrés mercredi sur le lieu des premiers aménagements. Photo Valmy AZAÏS

participeront une cinquantaine d'apprentis.

## Le projet des élèves sera voté en conseil municipal

Le relevé topographique sera réalisé par les BTS 1 aménagement paysager du centre de Tournus. La conception paysagère et le chiffrage

seront assurés par le groupe BTS 2. Les brevets professionnels et bacs pros du centre de Saint-Marcel seront en charge de la réalisation des plantations de vivaces.

La convention entre la municipalité et le centre d'apprentissage a pour but de permettre à tous ces jeunes de mettre en pratique les cours techniques qu'ils reçoivent

dans les différents CFA. Jeudi 9 février, les élèves présenteront leurs projets aux membres du conseil municipal. Celui qui sera retenu sera ensuite proposé aux membres du conseil pour l'adoption. La commune aura à sa charge l'achat des plantes et des fleurs, et prêtera du matériel.

Valmy Azaïs (CLP)

## SASSENAY

### Une salle de plain-pied pour les conseils municipaux et les mariages



■ La salle de classe qui va être rendue accessible aux personnes à mobilité réduite et devenir salle du conseil. Photo Claude PICARD

Vendredi soir, Didier Réty, maire, a présenté ses vœux aux habitants. Il a rappelé les réalisations de 2016 : curage des fossés, fleurissement, réfection et entretien des bâtiments communaux. L'étude des possibilités de travaux pour transformer une ancienne salle de classe en salle de conseil municipal au rez-de-chaussée de la mairie a abouti. Ce sera le grand chantier de 2017, Didier Réty s'est réjoui d'être

arrivé à réunir près de 80 % des sommes prévues par les devis des entreprises. Cette adaptation pour les personnes handicapées continuera avec l'installation de rampes à la maison Jean-Raynal. 24 familles se sont installées l'an dernier dans la commune, une tendance qui devrait se renforcer puisque l'Opac va lancer un lotissement de 21 lots.

Claude Picard (CLP)

## RULLY

### De nombreux travaux pour embellir la commune



■ Le chemin des Brayères sera en travaux début mai. Photo Noël MATHEY

Samedi matin, Sylvie Trapon, maire, a accueilli à la salle des fêtes ses administrés pour la cérémonie des vœux. Rully a la chance d'avoir un important patrimoine immobilier, mais des choix sont nécessaires pour l'entretenir. La vente de certains biens communaux est indispensable, comme celui abritant le salon de coiffure. Sa vente servira à rénover deux logements Opac situés dans la Grande rue. Le chemin de Brayères va faire l'objet d'une réhabili-

tation complète. Les travaux débuteront au printemps. Le projet de piste cyclable qui reliera le canal au centre du village débutera aussi cette année.

Une étude est lancée pour la rénovation de la salle des fêtes. Les travaux du rond-point de la route de Chagny et autour de la statue se poursuivront. Enfin, un circuit touristique Balades vertes pour découvrir le patrimoine local sera mis en place avant l'été.

Noël Mathey (CLP)